

Le préservatif protège-t-il d'une infection à HPV ?

Les préservatifs permettent de réduire le risque d'infection mais ne protègent pas totalement contre une infection par le HPV car celui-ci peut se transmettre par un contact de peau à peau. Il n'offre donc pas une protection à 100 % contre le HPV. Le port du préservatif reste cependant recommandé pour se protéger d'autres maladies sexuellement transmissibles, comme le SIDA, par exemple, et se prémunir d'une grossesse non désirée.



Depuis janvier 2014, la FWB met en place progressivement, pour tous les vaccinateurs, un nouveau système de commandes de vaccins lié à la constitution d'un registre de données vaccinales pour les enfants de 0 à 20 ans.

Cette centralisation permettra d'éviter des injections supplémentaires liées à la perte de documents vaccinaux attestant d'une vaccination.

Dans le respect des règles de la protection de la vie privée, chaque vaccinateur est donc invité à noter dans ce registre les vaccinations qu'il réalise.

Lors des prochaines vaccinations de votre enfant, le médecin vous fournira de plus amples informations. Si vous ne souhaitez pas que ses données vaccinales soient enregistrées vous pouvez le lui signaler.

Seuls les médecins vaccinateurs ont actuellement accès à ce registre.

Lecture rapide

De quoi parle-t-on ? De la gratuité du vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) et de son nouveau schéma en 2 doses.

Pour qui ? Les filles inscrites en 2^{ème} année de l'enseignement secondaire, en 1^{ère} D (différenciée) et celles qui fréquentent l'enseignement spécialisé (âgées de 13-14 ans).



Pourquoi ? Pour les protéger à long terme du cancer du col de l'utérus.

Comment ? Par 2 doses de vaccin (à 6 mois d'intervalle, jusqu'à 14 ans révolus).

Quand ? Durant l'année scolaire en cours, de préférence avant les premières relations sexuelles, même si la jeune fille n'a pas encore eu ses premières règles.

Le vaccin fait-il mal ? L'injection dans le bras provoque une douleur passagère.

Qui peut vacciner ? Le médecin scolaire, le médecin traitant, le pédiatre, le gynécologue ou le médecin de planning familial.

Le vaccin est-il sûr ? Oui. Les effets indésirables disparaissent en quelques heures ou en quelques jours.

Quel autre moyen de protection ? Le dépistage par frottis de col de l'utérus tous les 3 ans reste indispensable pour toutes les femmes et jeunes filles de 25 à 65 ans, qu'elles soient vaccinées ou non contre le HPV.

Pour en savoir plus, consultez le site www.sante.cfwb.be, rubrique vaccination.



13-14 ans

La vaccination papillomavirus des jeunes filles !



Nouveau schéma vaccinal en 2 doses
Vaccin gratuit

Edition juin 2014

Qu'est-ce que le papillomavirus ?

C'est une famille de plus d'une centaine de virus très courants, très contagieux, présents dans le monde entier. Une quarantaine d'entre eux peut provoquer des infections au niveau des organes génitaux et de l'anus. Deux types de HPV (type 16 et 18) sont les plus dangereux.

Le papillomavirus se transmet lors de relations sexuelles avec une personne atteinte par celui-ci, ou lors de caresses intimes.

Le risque de contamination apparaît dès le début de la vie sexuelle tant chez les filles que les garçons. Environ 8 personnes sur 10 seront infectées au cours de leur vie. Les conséquences sont plus graves chez les femmes. Chez la plupart d'entre elles, l'infection du col de l'utérus passe inaperçue et disparaît spontanément. Si l'infection persiste, elle peut provoquer des anomalies

cellulaires et des lésions précancéreuses du col de l'utérus qu'il faut alors opérer. Cette opération peut avoir des effets secondaires en termes d'accouchement prématuré par exemple.

Chez un petit nombre de femmes, le plus souvent jeunes, les lésions évoluent vers un cancer du col de l'utérus. 70 à 80 % d'entre eux sont dus aux papillomavirus de type 16 et 18. En Belgique, chaque jour, une femme décède de cette maladie.

Comment se protéger contre les HPV 16 et 18, les plus dangereux ?

Se faire vacciner.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a choisi le vaccin Cervarix®. Il protège contre les papillomavirus humains (HPV) 16 et 18. La vaccination s'administre en 2 doses, de préférence avant les premières relations sexuelles. On peut vacciner une fille qui n'a pas encore eu ses premières règles. Cette vaccination permet aux jeunes filles de développer des anticorps et ainsi de mieux résister à l'infection par ces HPV.

Effectuer des frottis de col de l'utérus.

La vaccination ne protège pas contre tous les types de HPV. C'est pourquoi, il est indispensable d'effectuer des frottis de col de l'utérus. C'est un dépistage qui permet de détecter tôt les anomalies du col pouvant évoluer vers un cancer. Les chances de survie augmentent si le cancer est détecté et traité précocement.

Ce dépistage est conseillé, une fois tous les 3 ans, à toutes les femmes qui ont une activité sexuelle depuis 3 ans ou qui sont âgées de 25 ans à 65 ans. Il peut être réalisé chez un médecin généraliste, un gynécologue ou dans un planning familial.

Le dépistage par frottis de col reste donc essentiel pour toutes les femmes et les jeunes filles, qu'elles soient ou non vaccinées contre le HPV.

Où vaccine ? La vaccination peut être administrée par le médecin scolaire, le médecin traitant, le pédiatre, le gynécologue ou le médecin de planning familial.

Le vaccin offre-t-il toute sécurité ? Oui. Les effets indésirables suivants sont fréquents : une sensation de brûlure, une rougeur, une douleur dans le bras à l'endroit de l'injection, une sensation de fatigue et des douleurs musculaires. Des maux de tête passagers, des maux de ventre et de la fièvre peuvent également survenir. Ces effets disparaissent en quelques jours. Des effets graves sont très rares. Comme pour tout autre vaccin, le médecin surveille les réactions durant une quinzaine de minutes après l'injection et sait comment réagir lorsqu'elles surviennent.

Combien de temps dure la protection vaccinale ? En 2014, les études présentent un recul de plus de 10 ans et permettent d'affirmer le maintien d'une bonne protection vaccinale. Il n'est actuellement pas question d'administrer un rappel. Des études scientifiques sont en cours pour pouvoir répondre à cette question dans le futur.

- ★ Le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) est **gratuit** pour les filles inscrites en 2^{ème} année de l'enseignement secondaire. Sont aussi concernées, les filles inscrites en 1^{ère} D (différenciée) et celles qui fréquentent l'enseignement spécialisé (âgées de 13-14 ans). Dans le nouveau schéma, la vaccination s'effectue en 2 doses, à 6 mois d'intervalle jusqu'à 14 ans révolus.
- ★ Les jeunes filles de 15 ans et plus peuvent encore être vaccinées en dehors de la PSE, sans bénéficier du vaccin gratuit, avec un schéma en 3 doses.
- ★ Actuellement, le vaccin n'est pas recommandé pour les garçons en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quiz anatomy

- Situe : A) les ovaires
B) le col de l'utérus
C) le vagin
D) l'utérus
E) les trompes de Fallope

-
-
-
-
-

